4e Année. — N° 12. PARAIT LE SAMEDI 19 MARS 1887.

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance :
Quatre Francs par An

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait

CHRONIQUE
Locale et Départementale

—o—

SISTERON

Le conseil municipal, dans sa séance de dimanche dernier, a procédé à l'élection du maire et des deux adjoints.

Dix-huit membres seulement étaient présents et ont pris part au vote. Ont été élus, Maire : M. Gaubert Lucien, bourrelier, par 17 voix sur 18 votants ; 1e adjoint M. Beïnet Gaston, avoué par 17 voix ; 2e adjoint, M. Nègre Paul, maître d'hôtel par 16 voix.

—

— Le conseil d'hygiène vient de se réunir à la sous-préfecture. Après diverses décisions, le conseil a nommé une commission composée de MM. Chabus, Civatte, docteurs en médecine, et Tardieu, pharmacien, à l'effet de visiter les installations des fabricants de boissons gazeuses et fournir un rapport sur l'avis à donner, relatif aux demandes d'autorisation de ces industriels.

—

Le cours élémentaire de l'école des filles, vient, par une récente décision ministérielle, d'être transformé en classe enfantine.

—

Notre église paroissiale, déjà classée comme monument historique, a été désignée par la commission de l'inventaire des richesses d'art des Basses-Alpes, pour être étudiée au point de vue architectural et au point de vue des richesses d'art qu'elle renferme.

Cette même commission a émis le vœu pour le classement de l'église de Bayons, au nombre des monuments historiques.

—

Nous recevons la lettre suivante :

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Voulez-vous permettre à un de vos lecteurs de faire pour une fois de la réclame dans votre journal ? —

Je ne connais pas le fabricant du **chocolat dauphin**, mais j'ai trouvé ce chocolat si bon que je me fais un plaisir de le recommander comme bien supérieur à ceux qu'ond vend ordinairement au même prix.

Agréez etc,

—

Le projet d'acquisition, par la ville de la banalité des fours, vient de faire un nouveau pas. Uu récent arrêté du préfet ouvre une enquête sur ce projet et nomme M. Giraud, greffier du tribunal, commissaire enquêteur.

—

Des protestations énergiques s'élèvent de toutes parts, au sujet du projet de loi et de décret ayant pour objet la règlementation des prises d'eau de la Durance et de ses affluents, ces protestations émanent des conseils municipaux intéressés et des syndicats des canaux d'irrigation.

—

Nécrologie. -- Notre ami Imbert Flavien, vient de perdre son père Imbert Henri âgé de 82 ans. Nous prenons la part la plus vive à sa douleur.

— Mme Proal, vient de mourir à Paris, à l'age de 27 ans, des suites d'une pneumonie aigüe.

Sisteron-Journal était sous presse lorsque nous avons appris le malheur qui frappait M. Proal, député des Basses-Alpes. Nous adressons aujourd'hui nos compliments de condoléance à M. Jules Proal et a sa famille si cruellement éprouvés.

— Mercredi matin à neuf heures, ont eu lieu les obsèques de M. Fortuné de Laidet capitaine en retraite, chevalier de la légion d'honneur, décédé a l'âge de cinquante-huit ans

M. De Laidet a succombé à une longue maladie dont il avait contracté les germes au siège de Strasbourg pendant l'année 1870.

Il avait été nommé en 1875 maire de Sisteron.

M. De Laidet avait de nombreux amis et sa perte est douloureusement sentie.

ÉTAT-CIVIL
Du 11 au 17 mars 1887

NAISSANCES

Blanc (Joseph-Justin-Louis).

PUBLICATION DE MARIAGE

Entre M. Vollaire (Emile-Ernest) et Mlle Amat (Marie-Valérie-Magdeleine).

DÉCÈS

Antoine (Fortuné-de-Laidet), âgée de 50 ans. — Imbert (Henri) âgé de 80 ans. -- Lieutier (Suzette-Marguerite) âgée de 70 ans.

VALENSOLE

Par décret paru hier à *l'Officiel*, les électeurs de notre canton sont convoqués pour le 3 avril prochain, à l'effet d'élire un conseiller général, en remplacement de M. Andrieux, dont l'élection a été annulée.

THÈZE

Notre municipalité vient de voter les fonds nécessaires pour distribuer des primes à l'occasion de la foire qui a lieu le 10 avril de chaque année.

LA LIBERTINE

—

Parmi les liqueurs à la mode il en est une qui se recommande particulièrement aux amateurs soucieux de leur santé,

c'est la LIBERTINE

L'origine de cette liqueur précieuse remonte aux temps les plus reculés. Les anciens en faisaient usage fréquemment, et même quelques souverains de l'empire Romain rendirent des édits pour en prescrire la consommation dans leurs Etats, afin de réconforter des générations qui avaient été épuisés par les guerres puniques.

Composée de plantes asiatiques, *la Libertine* est légèrement excitante; elle est l'adjuvant indispensable à l'équilibre d'une bonne santé : forts et faibles se trouveront bien d'en prendre souvent.

Dans ces dernières années, plusieurs sociétés savantes, ont expérimenté les vertus de *la Libertine* ; aussi nous présentons cette *très ancienne* liqueur avec confiance. La recette qui a été remise à MM. Givaudan frère par un savant archéologue, a été scrupuleusement étudiée, et la liquenr revifiante est désormais réalisée.

(*Voir aux annonces*).

Crovv, Crovv... P'sit-P'sit ! ! !

—

Ce brave mois de mars, avec ses senteurs printanières mêlées de bises et de giboulées, nous est enfin rendu.

— Crow, Crow... P'sit P'sit ! ! !

C'est la bécasse qui passe. Messieurs les chasseurs et Messieurs les gastronomes, découvrez-vous. A l'automne, sa cha se est une récréation des plus hygiéniques ; au printemps, les premiers rayons de soleil en font un véritable charme.

L'ouverture de la chasse aux oiseaux de passage dans le département le plus voisin, procure à nos vrais disciples de Nemrod de nobles distractions. « Quel excercice plus sain pour le corps ? Quel repos plus agréable pour l'esprit ? » On part à la pointe du jour — la distance est longue à franchir — et dès l'abord on visite les lisiéres, les pointes des bois. La bécasse indolente qui a picoré dans les champs la nuit est remisée là le matin. — On a bien oublié le grelot de Médor, mais baste ! on ne le perdra pas de vue et on ne le laissera guère s'éloigner. Bonne chance !

Fla, Fla, Fla, ! ! !.. Une rusée commére vient de filer sous bois. Les chasseurs expérimentés se retournent vivement, fouillent les fourrés, battent point par point le pleins bois, les bas-fonds et les coteaux exposés au soleil levant —

Une piste ! ..... Tout beau ! ! ! Médor est à l'arrêt, se dit-on tout bas. Attention ! L'oiseau part. Quelle agréable émotion quand au piff ! du riflard répond une autre note sourde : le Pouff ! de la bécasse qui tombe lourdement sur le sol. « Apporte » Et d'une dans le sac ! C'est le commencement, et sans espérer en tuer à la douzaine comme de simples mauviettes, on augure bien de la journée.

— Voici bientôt midi ; les bécasses en bêtes douillettes se remisent et font la sieste. Il faut suspendre la partie. On se réunit au pied d'un chêne; on s'assied sur un tapis de feuilles séches et chacun sort du carnier ses victuailles plus ou moins sérieuses.

— Bienheureux encore quand l'un d'eux n'a pas oublié au départ le traditionnel *flascou*. On s'arrange quand même, On n'est pas égoïste entre camarades de chasse, et quand il y a pour deux, il y a pour trois. Les chiens, sur leur bienséant, suivent tous les mouvements sans impatience car ils savent qu'ils ne seront pas oubliés.

Après la dernière accolade à la gourde on allume une pipe. Quelle pipe ! ! Nonchalamment étendu, on croit voir, dans les spirales bleuâtres tourbillonner tout un essaim de gentes dames au long bec.

— A deux heures, frais et dispos on recommence l'actions. La bécasse a terminé son somme et vaque à ses affaires. C'est le moment de lui redire quelques mots d'amitié. Et les émotions recommencent jusqu'au déclin du jour.

La première expédition n'a pas été mauvaise. On reprend gaiement le chemin de la maison tout en se rappelant les divers incidents qui ont marqué la campagne de début.

— Crow, Crow.... P'sit-P'sit ! ! !

Pauvre Bécasse ! —

— Nos savants donnent à cet oiseau le nom de Scolopax rusticola. Pour nous le nom de Bécasse est très explicite et nous suffit largement. Mais, si les savants ne parlaient pas le grec.....ils ne seraient point savants.

PITO.

REVUE FINANCIÈRE

—o—

Paris, 16 *Mars* 1887

Le marché de nos rentes s'est très bien comporté. On a côté 81 70 sur le 3 0/0 ; 84,75 sur l'Amortissable ; 109.70 sur le 4 1/2 0/0

L'activité des transactions engagées sur le groupe des valeurs du Crédit Foncier amène une nouvelle reprise. L'action cote 1385 et 1390. Les obligations communales et Foncière 1879, 1880, et 1885 sont également très demandées, leur taux actuel étant très rénumérateu pour l'épargne.

L'action de la Société Générale conserve une grande fermeté.

On commence à s'entretenir sur le marché de Paris d'une nouvelle et importante affaire de mines d'or et d'argent. La Ste des Mines d'or et d'argent de Sapphire (Sapphire Gold and Silver Company, Limited.) dont le siège est à Londres est propriétaire de deux mines en cours d'exploitation, aux Etats-Unis dans le comté de Grepin (Colorado,

L'émission des obligations de la Compagnie Française des moulins à vapeur d'Anvers et du Havre marche activement. L'extention et

© VILLE DE SISTERON

le perfectionnement de l'usine du Havre qui la nécessitaient ont aussi leur raison d'être dans un projet detraité avec une société qui fabrique un biscuit spécial destiné à l'alimentation de la marine et de l'armée. On comprend le profit considérable qui doit en résulter pour la compagnie.

C'est à l'épargne prudente et intelligente d'examiner les conditions de ce placement.

HISTOIRE
DE SISTERON

D'après M. Edouard de LAPLANE

—o—

Heureusement pour la ville, l'évêque Toussaint de Glandevès prit en main sa défense au près du roi. Ce prélat n'épargna, ni fatigues ni voyages, ni dépenses pour obtenir la remise des châtiments et des amendes qui frappaient la ville et quelques habitants. Il retourna dans la capitale suivi de notables citoyens, députés auprès du roi. L'expédition des lettres d'abolition, après quelques difficultés, eut lieu à Rouen, où se trouvait alors le roi Louis XIII. L'évêque et les députés revinrent en hâte auprès de leurs concitoyens qui les attendaient fort impatiemment. Mais tous les services de l'éminent prélat furent méconnus. Lors qu'il s'agit de l'indémniser des dépenses faites pour son voyage et ses démarches, on discuta tous les sujets de dépenses; on lui contesta même sa qualité de député. M. de Glandevès dut en appeler à la cour des comptes qui termina cette discussion déplorable à tous égards.

(1621). — Les lettres d'abolition ne suffirent malheureusement pas à adoucir l'état de détresse où se trouvait momentanément le pays. En 1621, les pluies avaient tellement arriéré les travaux de la campagne, qu'il fallut demander à l'Eglise quelques unes des heures réservées aux jours de fêtes. Le grand vicaire Jean Saurin, autorisa les cultivateurs à travailler aux champs, sous la seule obligation d'ouïr la messe avant d'aller au travail et de faire une aumône aux pauvres.

La supplique des consuls au vicaire général était aussi motivée sur les bruits de guerre « *qui menacent d'enlever au laboureur ses dernières espérances, à la veille de la moisson* ».

(1625). — Les protestants venaient en effet de se soulever, et l'insurrection avait gagné le Dauphiné. Sisteron était donc menacé, mais les rênes de l'état passaient à cette époque précise aux main de Richelieu, et les rebelles n'avaient plus qu'à se soumettre sous l'autorité énergique d'un tel ministre.

(1630). — La peste qui avait tant de fois déjà visité nos contrées, s'abattit alors sur notre pays déjà si éprouvé par tous les maux.

Ce fut, selon les uns, un régiment venant de Montpellier, selon d'autres, des ballots de chanvre infectés et déposés à l'hôtel des Trois-Rois, qui introduisirent la contagion à Sisteron. Ce qui est certain c'est que le portefaix chargé de transporter les ballots, tomba malade et mourut, après lui, une de ses voisines, puis un des enfants de celle-ci. On proposa de sequestrer la rue Saunerie où s'était déclaré le mal. Cet avis sage ne fut point suivi, ce qui ne doit point nous étonner du reste, quand on songe qu'à l'heure présente, deux cent cinquante ans après l'époque dont nous résumons l'histoire, la contagion est encore quelquefois méconnue malgré malgré l'évidence des faits et l'autorité des théories nouvelles qui expliquent cette contagion et son évolution.

GABRIEL DURAND.

(*A suivre*)

Résistance vaincue !!

Saint-Paul-en-Born (Landes). Je souffrais depuis longtemps d'un rhumatisme trés rebelle qui a résisté à tous les traitements ; je souffrais en outre d'un violent mal de tête, de maux de ventre, d'insomnies et d'une diarrhée presque continuelle. Depuis que j'ai pris les Pilules Suisses à 1 fr. 50, tous ces maux ont disparu complétement ; je n'ai qu'à me féliciter de l'effet merveilleux des Pilules Suisses. Charles Daunesse. — Bonnay (Saône-et-Loirs. Je souffrais depuis six ans d'un rhumatisme articulaire, je passais les nuits sans dormir ; j'avais des étourdissements, et je manquais complètement d'appétit. Depuis que j'ai eu l'heureuse idée de prendre les Pilules Suisses à 1 fr.50, je dors parfaitement et je mange de très bon appétit. Je veux toujours avoir de ces excellentes Pilules Suisses à la maison, et je prie M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, de publier ma lettre. Mme Poulachon. Légalisation de la signature par les mairies.

ETUDE

DE

Me ESTAYS, Ancien magistrat,

Avoué

A SISTERON

—

VENTE

Par Licitation

—

Il sera procédé le MERCREDI VINGT AVRIL prochain, à deux heures du soir, par devant Monsieur JEANSELME, juge commissaire, à la vente aux enchères des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire des communes d'Aubignosc et de l'Escale, canton de Volonne, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes), les dits immeubles dépendant de la succession de AMAYENC Pierre Salomon, en son vivant propriétaire à l'Escale, décédé en Février mil huit cent quatre-vingt-six, et actuellement indivis entre ses héritiers.

DÉSIGNATION

DES

IMMEUBLES A VENDRE

Immeubles situés sur le territoire de la commune d'Aubignosc

1e Premier Lot

Bâtiment composé de cave, écurie, cuisine, chambre, grenier avec une aire et une petite parcelle labourable attenante, situé dans le village, au quartier des Granges, porté au cadastre sous les numéros 966, 985, 1102, 1103 et 1106, section B du plan, touchant du nord Lucien RICHAUD, du midi un ravin.

Mise à prix : quatre cents fr.,
ci. . . . . 400 fr.

2e Deuxième Lot

Parcelle labourable séparée du bâtiment par le chemin, de quatre ares environ, touchant du nord et levant ROMAN, du midi JOURDAN.

Mise à prix : cinq francs,
ci. . . . . 5 fr.

3e Troisième Lot

Parcelle labour arrosable au quartier de champ GIRARD, portée au cadastre sous les numéros 1021, 1022, section B, d'une contenance de trente ares 45 centiares, touchant CASTAGNIER et MAUREL.

Mise à prix : quatre cents fr.,
ci. . . . . 400 fr.

4e Quatrième Lot

Parcelle labourable au même quartier portée au cadastre sous le numéro 1027, section B, d'une contenance de vingt-quatre ares soixante-cinq centiares, touchant TURIN et MAUREL.

Mise à prix : deux cents fr.,
ci. . . . . 200 fr.,

5e Cinquième Lot

Parcelle labour et arrosable au quartier du Crouzouret, dite Saint-Jean, portée au cadastre sous les numéros 862 et 863, section B, d'une contenance de dix-huit ares soixante-dix-huit centiares, touchant GRAS et GAUCHIER.

Mise à prix : cent cinquante fr.,
ci. . . . . 150 fr.

6e Sixième Lot

Parcelle labourable au même quartier dite Vergeron, portée sous le numéro 833, section B, d'une contenance de soixante-deux ares quatre-vingt-trois centiares, touchant la terre communale.

Mise à prix : cinquante fr.,
ci. . . . . 50 fr.

7e Septième Lot

Parcelle labourable au même quartier dite la Frigourière, portée au cadastre sous les numéros 799 et 800, section B, pour une contenance de deux hectares dix-neuf ares soixante-sept centiares, touchant la voie ferrée.

Mise à prix : vingt francs.
ci. . . . . 20 fr.

8e Huitième Lot

Parcelle labourable, au quartier de la Présidente, portée sous le numéro 670, section B, d'une contenance de vingt-quatre ares quatre-vingt-neuf centiares, touchant MAUREL et JOURDAN.

Mise à prix : cinquante fr.,
ci. . . . . 50 fr.

9e Neuvième lot

Parcelle labourable au quartier de Mourrieu, portée au cadastre sous le numéro 598, section B, d'une contenance de vingt-deux aree, touchant CASTAGNIER et BLANC.

Mise à prix : cent francs,
ci. . . . . 100 fr.

10e Dixième Lot

Parcelle labourable, au qnartier de la Grange, portée au cadastre, sous les numéros 559, 560 et 561, section B, d'une contenance de trente-deux ares trente-deux centiares, touchant RAVOUX et MAGNAN.

Mise à prix : cinquante fr.,
ci. . . . . 50 fr.

11e Onzième Lot

Parcelle labourable, au quartier de champ GIRARD, où le saret, portée au cadastre sous le numéro 969, section B, pour la contenance de vingt-quatre ares, touchant Jean AMAYENC et CASTAGNIER.

Mise à prix : cent francs,
ci. . . . . 100 fr.

12e Douzième Lot

Olivette au quartier du Château où le village, portée au cadastre, sous le numéro 1190, section B, d'une contenance de treize ares vingt-un centiares, touchant MARROU et MAUREL.

Mise à prix : vingt-cinq fr.,
ci. . . . . 25 fr.

13e Treizième Lot

Parcelle labour arrosable, au quartier du Crouzouret, portée au cadastre, sous les numéros 779, 780, section B, d'une contenance de cinquante-six ares soixante-quatorze centiares, touchant la voie ferrée et FERAUD.

Mise à prix : trois cents fr.,
ci. . . . . 300 fr.

14e Quatorzième Lot

Parcelle labour et vigne, au quartier de la Présidente, portée au cadastre, sous le numéro 665, section B, d'une contenance de six ares, quatre-vingt-quatre centiares, touchant CHABRIER et AMAYENC.

Mise à prix : dix francs,
ci. . . . . 10 fr.

15e Quinzième Lot

Parcelle labourable, au quartier des Grèzes, dite pré du Poux, portée au cadastre, sous les numéros 12, 13, 14, section A, d'une contenance de cin-

---

Feuilleton de SISTERON-JOURNAL

L'ACCUSÉE

AUX

TROIS SOULIERS

Par Marc BAYEUX

Il marcha longtemps. Il passa de la sorte au bout de la rue Neuve-des-Mathurins, où demeure M. Mirès; au bout de la rue Laffite où demeure M. Rothschild; il passa place de la Bourse et y rencontra M. Pereire; il parcourut le Palais-Royal, et passa devant le comptoir de M. Montaux, qui achète toutes les valeurs au cours de la journée. Il salua le Théâtre-Français, où dormaient trois manuscrits copiés par lui-même; il salua l'Institut de France, dont la coupole est décorée de bandes jaunes; et enfin, rue Mazarine, découvrit un vieux savetier qui travaillait dans une cage vitrée, sous une porte cochère, et ressemblait à un vieux singe.

Le savetier ne fit point attention d'abord à Philis Varinet, qui vint se placer sur le seuil de son échoppe. Ce savetier était un père irrité ; dans ce moment même il exerçait les augustes fonctions du juge de la famille, et qualifiait sévérement la conduite de son unique enfant, une grande fille assez jolie, à peine majeure, et qui, les yeux rougis par des larmes récentes, recevait avec humilité l'averse des reproches paternels.

Elle avait la mine chiffon effronté des blanchisseuses et le bonnet blanc à la diable campé sur le chignon. Les exemples du quartier Latin n'avaient pas été perdus pour son éducation, s'il faut en croire les reproches que lui adressait son père, qui l'accusait de porter des robes trop élégantes, qui l'accusait d'avoir été la veille au soir danser des quadrilles chez Constant, à la barrière du Maine; qui l'accusait, enfin, chose plus grave, d'avoir prolongé ses promenades jusqu'à des heures indues en compagnie d'un ébéniste nommé M. Auguste. Or, M. Auguste passait pour un casse-cœurs très redoutable et n'avait en aucune façon précisé la légitimité de ses prétentions.

Dernier trait d'horreur : sous prétexte d'ouvrage pressé, qui l'avait obligé de passer la nuit chez sa patronne, Mlle Hortense, car elle s'appelait Hortense, avait découché sans avertir l'auteur de ses jours.

Aussi le père Chrétien faisait le diable dans son échoppe. La fille se tenait debout, au fond de la cage, et tourmentait dans les doigts de ses mains rouges le coin de son tablier, en se défendant du mieux qu'elle pouvait. A en juger par son attitude contristée, quels que pussent être les reproches dont son père l'accablait. Il y avait de sa part beaucoup d'imprudence et, peut-être, un petit crime. Mais il s'était passé à huis clos ; et le père ayant raison dans le fond, avait tort dans la forme scandaleuse de son admonition. C'est ce que pensa Philis Varinet en arrivant à la porte de l'échoppe, devant laquelle, son soulier sous le bras, il se tint sans entrer, par cette raison que le père, la fille et les divers ustensiles de la profession de savetier emplissaient toute la petite boîte qui servait de boutique.

Le père Chrétien ne remarqua donc point d'abord l'arrivée de Philis. Ce ne fut qu'après avoir fini une longue période, qui rappelait sa fille à la pratique de l'austère vertu, qu'il remarqua ce client que le hasard lui envoyait.

— Qu'est-ce que vous voulez ? demanda le père Chrétien, avec ascez de brusquerie.

Et ayant pris à terre un pavé qui se trouvait près de la chaise basse sur laquelle il était assis, il plaça ce pavé sur ses genoux, couverts d'un tablier de serge verte salie. Avant que Philis Varinet eût répondu, le père se remit à repasser rudement un tranchet dont il essaya le fil sur son pouce. Ayant trouvé le tranchant bien coupant, il replaça le pavé à terre, prit une planche, l'étendit dessus un morceau de cuir de vache, et l'entailla énergiquement avec son outil fraîchement émoulu.

Mademoiselle Hortense regardait Philis et ne soufflait mot, mais ses yeux avaient l'air de dire :

— En voilà un décavé !

Pendant cela, Philis déroulait le soulier enveloppé dans *Figaro*, et promenait à gauche et à droite, dans la rue, un regard oblique, afin de s'assurer que personne ne le remarquait. Etant rassuré, il présenta le soulier au père Chrétien, et lui demanda avec politesse :

(*A suivre*)

© VILLE DE SISTERON

quante-huit ares vingt-quatre centiares, touchant Jarjayes.

Mise à prix : trois cents fr.,
ci. . . . . 300 fr.

16e Seizième Lot

Bois à la montagne de Lure, dit plaine longue portée au cadastre, sous le numéro 341, section A, d'une contenance de vingt-trois ares soixante-quatre centiares, touchant la commune.

Mise à prix : cinq francs.,
ci. . . . . 5 fr.

17e Dix-Septieme Lot

Parcelle labourable, au quartier de la Rouhière, portée au cadastre, sous le numéro 454, section B, d'uue contenance de vingt-un ares cinquante-six centiares, touchant GRAS et LAURENT.

Mise à prix : cinquante fr.,
ci. . . . . 50 fr.

18e Dix-Huitieme Lot

Parcelle en nature de pré, au quartier de champ GIRARD, portée au cadastre, sous le numéro 932, section B, d'une contenance de trois ares vingt centiares, touchant AMAYENC et MAUREL.

Mise à prix : dix francs,
ci. . . . . 10 fr.

19e Dix-Neuvieme Lot

Bâtiment avec petite parcelle labour attenante, dans le village, au quartier des Granges, portée au cadastre, sous les numéros 1102 et 1103, section B, du plan.

Mise à prix : cent francs,
ci. . . . . 100 fr.

20e Vingtieme Lot

Parcelle labourable, au quartier des Granges où le village, portée au cadastre sous le numéro 1106, section B, d'une contenance de six ares soixante-douze centiares.

Mise à prix : cinq francs.
ci. . . . . 5 fr.

21e Vingt-Unieme Lot.

Parcelle labour et pré au quartier de champ GIRARD, portée au cadastre sous les numéros 1021 et 1022, section B, d'une contenance de trente ares quarante-cinq centiares.

Mise à prix : cent francs,
ci. . . . . 100 fr.

22e Vingt-Deuxieme Lot

Parcelle labourable au même quartier portée au cadastre, sous le numéro 1027, section B, d'une contenance de vingt-quatre ares soixante-cinq centiares.

Mise à prix : cent francs.
ci. . . . . 100 fr.

IMMEUBLES
SITUÉS A L'ESCALE

1e Premier Lot

Terre labourable, vigne et olivier au quartier du Croecas, d'une contenance de neuf ares vingt-cinq centiares, sous les numéros 868 p, 869 p, 870 p, section B, touchant du midi vallon, du couchant MAGNAN,

Mise à prix : cinquante fr.,
ci. . . . . 50 fr.

2e Deuxieme Lot

Remise au hameau des Cléments, numéro 347, section B.

Mise à prix : dix francs,
ci. . . . . 10 fr.

3e Troisieme Lot

Jardin, même hameau, de cinq ares soixante-huit centiares, touchant BLANC et Madame AMAYENC, numéro 349, section B.

Mise à prix : dix francs,
ci. . . . . 10 fr.

4e Quatrieme Lot

Droits venant du défunt sur un vague et bois à Châteauneuf, montagne du Lure, indivis avec les familles AMAYENC et MAUREL.

Mise à prix : cinq francs.
ci. . . . . 5 fr.

Il n'y aura pas de vente en bloc après la vente au détail.

La vente desdits immeubles à été ordonnée par jugement du Tribunal civil de Sisteron, du deux Mars mil huit cent quatre-vingt-sept.

Elle est poursuivie à la requête de dame AMAYENC Adrienne, épouse GALLISSIAN, demeurant à Sisteron, et dame AMAYENC Valerie, épouse ROLLAND Jean-Baptiste, horticulteur à Sisteron, agissant en qualité d'héritiers, son bénéfice d'inventaire de la succession de Salomon AMAYENC.

Contre : AMAYENC Pierre-Xavier, SIEYES Julie, AMAYENC Fortuné, AMAYENC Camille, MONTEL Jules et MONTEL Louis, également de Salomon AMAYENC, ayant pour avoué Me REMUSAT, et contre SIEYES Désiré, colon à Batna (Algérie) ayant pour avoué Me BEINET.

Sisteron, le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-sept.

L'avoué poursuivant,

ESTAYS.

Enregistré à Sisteron, le dix-huit mars mil huit cent quatre-vingt-sept, folio 63 verso, case 7. Reçu : un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

LAMBERT.

Toutes les maladies du foie et des reins ont pour spécifique infaillible le Hop-Bitters. Il se vend en bouteilles carrées avec étiquettes, l'une blanche, l'autre jaune, et a pour marque déposé. une grappe de houblon couleur verte Demandez le prospectus au pharmacien.

M.

Je souffre depuis sept ans d'une maladie de l'estomac et du foie. J'ai suivi tous les traitements possibles, et aucun ne m'a rendu la santé. Le Hop-Bitters, que je prends depuis deux semaines, m'a rendu l'appétit, les forces reviennent enfin ; il y a en moi un mieux très sensible, et il me semble que je suis déjà guéri. Veuillez m'envoyer, etc,

Léon ROLIOT,
Passage de Lagny.

Paris 17 novembre 1883.

VINS ET SPIRITUEUX

FABRIQUE

De Sirops, Liqueurs et Boissons gazeuses

ENREPOT DE BIÈRES

A. GIRAUD & B. ICARD
Rue Saunerie, (Maison GIRAUD)
SISTERON

L'outillage perfectionné, dont dispose cette maison, qui vient de se créer, lui permet de livrer à ses Client des produits réprochables, à des prix très modérés.

ANNUAIRE
ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL
Des Basses-Alpes
PAR
M. FERDINAND TARTANSON
Chef de Bureau à la Préfecture des Bases-Alpes
Secrétaire-Rédacteur du Conseil général et de la Commission départemental
Prix : DEUX francs
—o—

LOTERIE DE NICE
Gros Lot de :
500.000 FRANCS
RESTE A GAGNER
1.250.000 FR.
de LOTS en plusieurs TIRAGES
TIRAGE : 24 AVRIL
Tous les lots payables en argent à la Banque de France
Le billet **UN franc** chez les débit. de tabac, libraires, au Siège du Comité, et chez **E. STAUDE**, 119, Boul. Sébastopol, Paris.

DEMANDEZ
LA LIBERTINE
Liqueur Reconstituante et Digestive
DE
GIVAUDAN FRÈRES
A VOIRON (Isère)

Se trouve dans les principaux Cafés

ASSORTIMENT COMPLET
DE
VIGNES AMÉRICAINES FRANÇAISES ET FRANCO-AMÉRICAINES
Jacquez raciné,
Riparia raciné, Othello, petit Bouchet raciné,
Aramon raciné et autres espèces.

S'adresser à **M. Adolphe JOURDAN,** pépiniériste à Forcalquier.

ETUDE
DE
Me ESTAYS Licencié en Droit, Avoué
A SISTERON

EXTRAIT

De demande en séparation de biens

Par exploit du ministère de Rivas, huissier à Sisteron, en date du dix-neuf mars courant, enregistré, la dame Rosalie RICHIER, sans profession, épouse du sieur LAURENT François, propriétaire à Curbans, a formé contre son mari sa demande en séparation de biens et Me ESTAYS, avoué près le tribunal civil de Sisteron, à été constitué pour la demanderesse sur ladite assignation.

Pour extrait certifié conforme à Sisteron le dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-sept.

ESTAYS.

M. TERCIDE OUSTRIC
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOME A L'ECOLE DENTAIRE DE FRANCE
1, *Rue Jeannin* — DIJON — *Rue Jeannin*, 1
Recevra à Digne, au mois de juillet prochain

LISEZ TOUS LES DIMANCHES
LE PANTHÉON DES COIFFEURS
ET DES PARFUMEURS ILLUSTRÉ

Qui contient des articles professionnels, des leçons de coiffure, correspondances, coiffures pour bals et soirées, vers, variétés, charades, etc., etc.

Tirage : 50,000 exemplaires

Ce journal, qui est l'unique en son genre, se recommande aux coiffeurs.

Abonnements : Un an, 6 fr. — Rédaction : 56, rue Sainte, Marseille.

KEMMERICH
L'EXTRAIT DE VIANDE KEMMERICH dont l'emploi s'est généralisé partout doit son succès à sa qualité supérieure et à son prix modéré. **Le BOUILLON CONCENTRÉ KEMMERICH,** exclusivement préparé avec de la viande de bœuf, fournit *instantanément* **un Consommé excellent.**
6 Diplômes d'honneur — 6 Médailles d'or
EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET ÉPICIERS
Agent général pour la France : P. DUBOSC, PARIS

A VENDRE

Une petite propriété avec bastidon sise au quartier de Chambrancon.

S'adresser à M. FAURE, casernier en retraite à Sisteron.

Horlogerie & Bijouterie

ASSORTIMENT
DE
Pendules, Réveille-Matin et Montres
EN TOUS GENRES

BIJOUX OR & ARGENT

Spécialité de Pierres de Digne

ARTICLES DE MARIAGE
—o—
E. Chauwin
RUE DROITE, SISTERON

PARIS MAISON DU
PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf, N° 4, N° 6, N° 8
recommande ses séries de **Vêtements** pour **Hommes, Jeunes Gens et Enfants,** à des prix extraordinaires de bon marché

LE CATALOGUE D'HIVER
1886-87
les Gravures de Modes, les Echantillons sont adressés *gratis* et *franco* sur demande.

SÉRIES EXTRAITES DU CATALOGUE :

Pardessus belle draperie, façons Grands Tailleurs
17f 19f 22f 25f

Complets nouveauté, Draperie supérieure.
22f 25f 29f 35f

Pardessus et Costumes Enfants
5f 7f 9f 12f

Tout vêtement expédié ne convenant pas, l'argent en est retourné de suite, sur simple demande.

EXPÉDITION FRANCO à DOMICILE dans TOUTE la FRANCE à PARTIR de 25 FRANCS. — LA MAISON DU PONT-NEUF à Paris *N'A PAS* de Succursale

---

MÉNAGÈRES ÉCONOMES
ESSAYEZ & JUGEZ !

LA RABELINE — VÉRITABLE TEINTURE DES MÉNAGES.

PRODUITS INCOMPARABLES POUR TEINDRE SOI-MÊME EN TOUTES NUANCES SANS PRÉPARATION

MARQUE DÉPOSÉE

DÉPOT
CHEZ TOUS LES Mds DE COULEURS EPICIERS & MERCIERS

LA BOURSE SANS RISQUES

par une combinaison nouvelle, aussi ingénieuse que sûre, qui garantit contre tous risques de perte les sommes employées, tout en permettant de profiter des bénéfices considérables que donnent ces opérations.

1750f de BÉNÉFICES avec 152f
en opérant immédiatement sur un des principaux fonds d'Etat étrangers.

700f de BÉNÉFICES avec 75f
par un achat immédiat d'EGYPTIENNES UNIFIÉES à prime.

Les opérations sont liquidées tous les mois et les bénéfices à la disposition des clients dans les cinq jours. *La Notice explicative est adressée franco sur demande au Directeur des* **SCIENCES ÉCONOMIQUES** *(2e année)*, 28, Rue St-Lazare, PARIS.

OUTILLAGE POUR AMATEURS et INDUSTRIELS

Fabrique de **Tours** de tous systèmes, **Scies mécaniques** (plus de 50 modèles) et coupeuses pour les étoffes. Dessins et toutes fournitures pour le **Découpage.** BOITES D'OUTILS.

TIERSOT, *r. des Gravilliers, 16, Paris*
Grand Diplôme d'honneur en 1884 et 1885
Le **TARIF-ALBUM** *(250 pages et plus de 500 gravures) est envoyé franco contre* **0 fr. 65**

L'imprimeur-gérant, A TURIN.

© VILLE DE SISTERON

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX.

Le **MELROSE** rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol, Paris.

Les renseignements complets sont envoyés franco par le retour du courrier.

Ecrire à **M. MASSON**, rue du Temple, 11, à PARIS

AVIS IMPORTANT

Les personnes désireuses d'aller s'établir à Paris, soit dans le commerce, soit dans l'industrie, ne sauraient prendre trop de précautions pour échapper aux pièges sans cesse tendus. Elles doivent se méfier des sirènes qui leur promettent, trop souvent, hélas! prospérités factices et profonde la ruine et la misère, quelquefois même le suicide et l'infamie au fond du précipice.

Le seul et véritable moyen de connaître la vérité est d'adresser une lettre à M. Masson qui donne *à l'essai*, pendant un temps suffisant pour juger de sa valeur — La **Maison MASSON, 11, rue du Temple à Paris**, possède dans ses répertoires et dans son portefeuille *trois mille fonds à vendre*, à Paris et dans la banlieue, qu'elle tient *gratuitement* à la disposition du public. Tous ces fonds, sans exception, *sont donnés à l'essai*. On peut devenir acquéreur-propriétaire *après avoir exploité soi-même*, et avoir pu apprécier ce que vaut l'établissement.

Grand choix de *Cafés, Vins-Liqueurs, Restaurants, Hôtels meublés, Hôtels-Vins, Spécialités de Cafés, Papeteries, Tabacs, Parfumeries, Confiseries, Lavoirs-Tabacs, Epiceries, Fruiteries, Modes, Lingerie, Merceries, Beurres et Œufs, Comestibles, Industries en Appartement* ou *non-Commerces de Gros, Fabriques, Usines*, etc., etc.

Les principes solubles de la viande constituent l'aliment par excellence des malades et des convalescents, et le

BEEF-LAVOIX

qui est absorbé facilement par les estomacs les plus récalcitrants, contient, par litre, les principes solubles de 1k,090 de viande maigre de bœuf premier choix, en outre de la quantité de Quina prescrite par les formulaires officiels et du Phosphate de chaux si utile pour la formation normale et la consolidation des os. Il est le remède le plus efficace pour guérir promptement la **Scrofule**, le **Lymphatisme**, l'**Anémie**, la **Dyspepsie**, la **Gastralgie**, la **Chlorose**, l'**Atrophie musculaire**, la **Tuberculose**, toutes les maladies des os. Il convient particulièrement aux phtisiques, aux enfants débiles, aux jeunes filles maladives, aux jeunes mères languissantes, à toutes les constitutions affaiblies ou délabrées, aux vieillards, aux convalescents, aux blessés.

Il donne la fraîcheur au teint, la vigueur aux muscles, la richesse au sang, la force et la santé. Nous avons pour l'attester les milliers de médecins qui le prescrivent et toutes les personnes qui en ont fait usage.

Il se prend avant les repas à la dose d'un verre à liqueur, matin, midi et soir et a l'avantage de ne jamais échauffer.

6 FR. *le litre*; 3 FR. 25 *le 1/2 litre, chez tous les Pharmaciens*

SOCIÉTÉ CÉNÉRALE

Demandez dans TOUTES les PHARMACIES

si vous voulez guérir

VOS MALADIES

et conserver

votre SANTÉ

PILULES FRANÇAISES LES NATIONALES

Méfiez-vous des MÉDICAMENTS venant de l'Etranger, les Chimistes de Paris les déclarent **FALSIFIÉS** et préjudiciables à la santé.

Les PILULES FRANÇAISES. 1 fr. 50 la Boîte franco.

C. ARTIGE, Pharmacien à AUBENAS (Ardèche)

Pâte de Nafé

DELANGRENIER, 53, rue Vivienne, Paris

La plus agréable, la plus EFFICACE des Pâtes pectorales contre RHUME — BRONCHITE — IRRITATION DE POITRINE

SIROP DE NAFÉ contre la COQUELUCHE

Ne contient ni plus ni Opium, ni Codéine. — Dans toutes les Pharmacies

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^cie Vienne 1883

Sirop Codéine Tolu Zed

Le **Sirop** du Dr **Zed** est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de *Coqueluche, Insomnies*, etc.; contre la *Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes*, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^ies.

LA DISTILLATION

A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

Avec l'instruction, le bien-être général pénètre chaque jour davantage partout. Un vulgarisateur, bien connu par ses publications utiles dans l'un des journaux les plus répandus, M. Valix, collaborateur du *Petit Journal*, a compris tous les avantages de la distillation domestique comme moyen d'accroissement et de bien-être général. Pour rendre son idée pratique, il a imaginé et fait construire par M. Broquet, de Paris, **DONT LES POMPES POUR LES VINS, SPIRITUEUX** et tous autres usages, sont si universellement appréciées, un Alambic portatif, qui par son peu de volume et son prix modéré doit pénétrer partout particulièrement dans l'intérieur des familles. Il est incontestable qu'il se perd dans la plupart des maisons bien des substances qui pourraient être soumises à la distillation. Par l'usage de l'*Alambic Valyn*, rien ne se perd dans une exploitation bien dirigée: fabrication directe d'alcool pour tous les besoins domestiques, utilisation de toutes les substances végétales: fleurs, fruits, marc de raisins et de pommes, liquides fermentés, grains avariés, eaux d'étiffes, etc., etc., dont les résidus azotés sont encore par surcroît un des éléments de la nourriture du bétail. Sa supériorité outre la perfection de sa construction et son extrême bon marché, tient aux dispositions des éléments qui le constituent. Par son incontestable utilité, l'*Alambic Valyn* rend de grands services à l'économie domestique, ce qui explique la vogue dont il est l'objet. Demander à M. Broquet, 121, rue Oberkampf, Paris, l'envoi *franco* du *prospectus détaillé*.

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^cie Vienne 1883

RÉCOMPENSE DE 16,600 FR. A J. LAROCHE

QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

ANÉMIE, SANG PAUVRE,

MANQUE D'**APPÉTIT**

DIGESTIONS MAUVAISES

FORMATIONS DIFFICILES

RACHITISME

FIÈVRES

Convalescences de FIÈVRES

PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Ph^ies.

Pilules Purgatives

H. BOSREDON d'ORLÉANS

Beaucoup de personnes ont rétabli ou conservé leur santé par l'usage de ces **Pilules dépuratives végétales**, depuis longtemps connues. Elles purgent sans interrompre les occupations, dissipent la **Constipation**, les maux de tête (migraines), les embarras de l'estomac (étourdissements, manque d'appétit), du foie et des intestins; elles peuvent être à la fois un purgatif complet ou un simple laxatif, et chassent l'excès de bile et des glaires.

Evitez les Contrefaçons

Le nom **H. BOSREDON** est gravé sur chaque Pilule.

PRIX: BOITE, 3f 50; 1/2 BOITE, 2f. Code: 609 m.

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste adressés au Dépôt général:

GIGON, Pharmacien, 25, rue Coquillière, **PARIS**

SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES

Et à Orléans: H. Bosredon, dépositaire unique.

Chocolat-Dauphin

VANILLÉ ET DOUBLE VANILLÉ

SE VEND PARTOUT

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CH[illegible] DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient en[illegible] 2000 magnifiques gr[illegible] vures noires représentant [illegible] dernières nouveautés [illegible] objets de toilette et peti[illegible] ouvrages de dames, a[illegible] un texte explicatif clair et p[illegible] cis, plus de 200 patrons [illegible] grandeur naturelle et [illegible] moins 400 dessins de b[illegible] derie. L'édition de luxe don[illegible] outre ces éléments, 36 bell[illegible] gravures coloriées dues [illegible] premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris:

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. [illegible]
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. [illegible]

Les abonnements partent du premier de chaque m[illegible] et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de p[illegible]

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, r[illegible] de Lille, à Paris.

CERTIFICATS DE VIE

A l'usage des victimes du Coup d'Etat

FACTURES POUR BUREAU DE TABACS

En vente à l'imprimerie du Journal

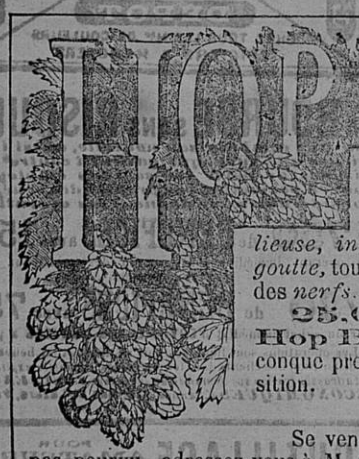

HOP BITTERS

la meilleure, la plus pure et la moins coûteuse des Médecines, possède les propriétés curatives les plus efficaces. Composé de Houblon, Buchu, Chicorée, etc., son action est variée, parfaite et infaillible dans un grand nombre de cas, notamment dans les cas de *constipation, dyspepsie, gastralgie, fièvres bilieuse, intermittente* ou *paludéenne, névralgies, rhumatismes* et *goutte*, toutes les maladies de l'*estomac*, du *foie*, des *reins*, de la *vessie*, des *nerfs*. Il régénère le sang et donne fraîcheur, vie et forces nouvelles.

25.000 francs seront payés à quiconque pourra prouver que le **Hop Bitters** n'a pas guéri ou tout au moins soulagé, ou à quiconque prouvera qu'il contient quoi que ce soit de nuisible dans sa composition.

Se vend chez tous les Pharmaciens. — Si votre Pharmacien n'en est pas pourvu, adressez-vous à M. Acard, *pharmacien de première classe, à St-Mandé, près Paris*, qui vous enverra de suite franco, contre mandat-poste, la quantité de flacons que vous désirerez, à raison de 5 francs par flacon.

Pour empêcher la fraude, nous recommandons de briser les bouteilles vides plutôt que de les jeter.

Manufacture des POMPES BROQUET

121, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en construction des nouveaux systèmes de Pompes rotatives ou à pistons, spécialement conçues pour le transvasement des Cuves, Vins, Fruits, Fécules, Bière, Alcools, Spiritueux, etc., etc.

Elle a en cours de fabrication un nouveau modèle spécialement d'alambics-Valyn, indispensables à toutes distillations agricoles.

Demander l'envoi des PROSPECTUS ILLUSTRÉS qui sont adressés FRANCO.

LA

PETITE GAZETTE

est le Journal Politique Quotidien le mieux renseigné et le meilleur marché

Fils spéciaux, 2 Feuilletons

Trois francs pour 3 mois

ON S'ABONNE:

Dans tous les Bureaux de poste et 4, rue Paul-Lelong, à Paris

Certifiée conforme — Le gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre: — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON